

Formations linguistiques obligatoires de l'OFII

et suites de parcours
en droit commun

Plateforme départementale de maîtrise du français du Bas-Rhin - Janvier 2019

<https://www.greta-alsace.fr/plateforme-de-maitrise-du-francais-67>



LES FORMATIONS OBLIGATOIRES DE L'OFII - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Réforme de l'accueil => Loi du 7 mars 2016 : instauration du **CIR** (Contrat d'Intégration Républicaine)

- Signé par l'Etat et les nouveaux arrivants (sauf demandeurs d'asile, demandeurs au titre de la vie privée et familiale et les étrangers malades)
- Conclu pour 12 mois (peut être prolongé d'un an dans certains cas)

Obligatoire pour **tous** les signataires du CIR
4 journées d'information collective



2 journées
Formation civique (6h)

Organisation et fonctionnement de l'Etat et de ses institutions

2 journées
Vivre et accéder à l'emploi en France (6h)

Informations concernant l'installation en France, l'insertion professionnelle et l'accès à la formation

Uniquement pour les signataires du CIR débutant en français (infra A1) et prioritairement les titulaires d'un titre de séjour hors UE de +de 26 ans

Parcours de formation linguistique prescrit en fonction des besoins et du niveau de départ

600 h

Public NSNL
Non Scripteur
Non Lecteur
ou peu scripteur
peu lecteur
Ou non communicant

400 h

Public peu scolarisé
NLNS dans sa langue maternelle ou compétences à l'écrit infra A1.1

200 h

Public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle - oral et écrit et à consolider

100 h

Public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle – communicant à l'oral – écrit à consolider



Objectif : tendre vers le niveau A1*

Prestataires 2019 : FRATE – Alaji – Retravailler 67

*Niveau A1 = niveau élémentaire d'utilisation de la langue. Ce niveau atteste de la capacité à interagir simplement, à comprendre et à exprimer à l'écrit et à l'oral des messages peu complexes, dans des domaines familiers

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR DES PERSONNES D'ORIGINE ETRANGERE

Plateforme départementale de maîtrise du français du Bas-Rhin – janvier 2019

